

# TOUS ENSEMBLE!

## Arrêter la chasse aux chômeurs !

**D**epuis 2004, un système de contrôle renforcé des chômeurs a progressivement été mis en place par le Gouvernement fédéral. Ce plan soumet le maintien des allocations à un examen individuel régulier par l'ONEm des efforts fournis par chaque chômeur pour chercher un emploi (voir ci-dessous).

Dès l'adoption de cette mesure, les organisations syndicales et la plate-forme [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be) l'ont dénoncée comme étant une machine à exclure et à détruire les acquis sociaux (voir pages 2 et 3).

### Pas d'emplois mais des sanctions

Un bilan provisoire de son application peut aujourd'hui être fait. Ce plan n'a créé aucun emploi et est catastrophique pour les chômeurs. Le nombre annuel des sanctions imposées par l'ONEm est passé de 64.303 en 2004 à 126.131 en 2008. L'année passée, 4.523 exclusions définitives suite à un entretien ont été infligées par l'ONEm : c'est plus, en une seule année, que le total de ces exclusions au cours des quatre années précédentes (3.609 - voir détails en page 2).

Les CPAS wallons viennent eux aussi de tirer la sonnette d'alarme et demandent "que cessent immédiatement les sanctions de l'ONEm". Au 31 octobre 2008, 2.637 personnes sanctionnées étaient à leur charge. Soit une augmentation de 700 % depuis 2005.



Mais le plan ne se contente pas d'exclure. Il culpabilise les chômeurs en leur faisant porter la responsabilité de l'absence d'emploi. Il les humilie en leur imposant des démarches inutiles, en soumettant le maintien de leurs allocations au pouvoir arbitraire de l'ONEm.

De plus, cette menace d'exclusion généralisée dégrade les conditions de travail de tous les salariés. Elle oblige les chômeurs à accepter n'importe quel emploi, toujours plus précaire (intérim, temps partiel, titres services) pour un salaire toujours plus bas et avec de moins en moins de protection sociale : faux indépendants etc. (Voir page 3.)

### Sauver les chômeurs, pas les banquiers !

Aujourd'hui, la concentration des richesses et la dérégulation des marchés ont mis l'économie en crise. A l'heure où les entreprises licencient (90.000 pertes d'emploi sont prévues en 2009), il est plus que jamais injuste d'exclure des chômeurs parce que l'ONEm estime insuffisants leurs efforts de recherche d'un emploi qui n'existe pas et que les offices régionaux de placement n'ont pas identifié.

Il est temps de mettre en œuvre des politiques de relance de l'emploi fondées sur la satisfaction des besoins de la population (services publics, non-marchand, éducation, logement, environnement...) et non sur les cadeaux aux actionnaires et sur la chasse aux chômeurs.

### Pour quel projet politique ?

Nous appelons l'ensemble des mandataires politiques à se positionner clairement dans ce débat et à prendre leurs responsabilités. Quel est leur projet de société ?

Veulent-ils plus d'exclusions, plus d'inégalité et de précarité? Veulent-ils raboter les salaires et les acquis sociaux pour augmenter les profits des plus riches? Qu'ils le disent honnêtement!

Veulent-ils plus de cohésion sociale? Qu'ils défendent alors des mesures de relance de l'emploi et exigent avec force le retrait du plan de chasse aux chômeurs!

## La chasse aux chômeurs, kèsako ?

Le chômage est une assurance contre la perte et/ou l'absence d'emploi. Le chômeur doit donc être disponible sur le marché du travail. Cette disponibilité, jusqu'en 2004, s'évaluait par le fait que le chômeur ne pouvait refuser une offre d'emploi convenable ni une formation. C'est toujours vrai aujourd'hui. En outre, le chômeur devait se présenter deux fois par mois au pointage communal.

Le droit aux allocations est en principe illimité dans le temps mais, en vertu de l'article 80, les chômeurs cohabitants étaient exclus lorsqu'ils avaient dépassé d'une fois et demie la durée moyenne de chômage dans leur région. Le pointage communal et l'article 80 ont été progressivement supprimés et remplacés par un nouveau contrôle.

### Nouvelle procédure

Le chômeur doit à présent prouver lui-même qu'il est en recherche active d'emploi. On inverse donc la charge de la preuve, c'est-à-dire que, peu importe qu'un emploi convenable soit disponible ou non, le sans-emploi doit prouver qu'il a **cherché** sans répit cet emploi hypothétique, et en convaincre le contrôleur de l'ONEm (appelé facilitateur). Réunir des preuves est très difficile car beaucoup d'employeurs ne répondent pas aux candidatures des chômeurs et de nombreuses démarches sont difficiles à prouver.

### Trois étapes, trois entretiens

Le contrôle à l'ONEm se déroule en 3 entretiens, espacés en moyenne de huit mois.



- **Le 1<sup>er</sup> entretien** vise à juger si les efforts de recherche d'emploi des 12 derniers mois sont estimés suffisants. Si oui, nouveau "1<sup>er</sup> entretien" 16 mois plus tard (la procédure ne s'arrête donc jamais). Dans la négative, obligation de signer un "contrat" reprenant une liste d'actions à mener.
- **Le 2<sup>ème</sup> entretien** évalue le respect du "contrat". En cas de nouvelle évaluation négative, un nouveau "contrat" est établi et une sanction de 4 mois est appliquée. (1)
- Au plus tôt 4 mois plus tard, **le 3<sup>ème</sup> entretien** examine le respect du nouveau "contrat". Cette fois, si l'évaluation est négative c'est l'**exclusion définitive!**

Comme la plate-forme [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be) l'avait annoncé, l'assurance chômage est ainsi transformée en une aumône qui doit se mériter.

(1) Suppression totale des allocations pour les allocataires d'attente (quel que soit leur statut) et les cohabitants; diminution au niveau du revenu d'intégration pour les isolés et les chefs de ménage.

## TÉMOIGNAGES

**On présente souvent la chasse aux chômeurs comme quelque chose de positif. Les ministres nous disent que tout va bien. Pourtant, quand on donne la parole à des personnes qui sont directement concernées par le dispositif, on obtient un tout autre son de cloche. Vous lirez ci-dessous quelques uns des témoignages que nous avons recueillis.**

Les chômeurs convoqués au contrôle de l'ONEm peuvent se faire accompagner par un accompagnateur de leur syndicat. Celui-ci aide la personne à préparer son entretien de contrôle, veille au respect de ses droits lors de l'entretien lui-même et lui donne après l'entretien les conseils nécessaires en fonction du résultat du contrôle. Nous avons interrogé plusieurs de ces accompagnateurs de la CSC et de la FGTB.

**Ce sont les entreprises** qui créent de l'emploi. Donc s'il y a quelque chose de coercitif à faire par rapport à l'emploi, ça ne peut être que vis-à-vis des entreprises, puisque c'est eux qui décident d'engager ou pas. C'est bien joli de dire aux gens de chercher du travail, mais étant donné que ça ne dépend pas d'eux, on bat des bras et on fait du vent. On donne l'impression qu'on change les choses alors qu'on sait très bien qu'on ne changera rien du tout. Ça fait des statistiques.

**Après un entretien** positif, le facilitateur dit "on va se revoir dans 16 mois,

il faudra au moins 4 preuves par mois". Quand la personne revient et dit qu'elle a 4 recherches spontanées par mois, le facilitateur dit non, ce qu'il fallait, c'était répondre à quatre offres d'emploi. Ils trouvent n'importe quoi pour mettre une évaluation négative.

**Un monsieur** devait amener 20 preuves de recherches d'emploi. Il amène 40 réponses d'employeurs. 40 réponses sur la période contrôlée! Eh bien, ça a été négatif. Parce qu'il n'amène pas les lettres d'envoi...

**J'ai rencontré** des femmes qui disaient: "si je me retrouve sans chômage, je préfère me prostituer que d'aller au CPAS"

**Après la sanction finale** (exclusion au 3<sup>ème</sup> entretien), nous perdons le contact. Il y en a qui tombent très très bas, hein. Qui habitent à l'hôtel social, sont à la rue. Qui font des conneries, qui passent un petit temps en prison. Dans les maisons maternelles, pour les femmes.

Lire la suite en page 3.

II STRINQUENT

**Les pensionnés:**

Pension moyenne des salariés: 925 euros. Plus de 25% des pensionnés vivent sous le seuil de pauvreté.

**Les chômeurs:**

Allocation de chômage moyenne en 2008: 794 euros. L'allocation de chômage moyenne, qui représentait 41% du salaire moyen en 1980, n'est plus aujourd'hui que de 27% de celui-ci.

**Les salariés:**

Les richesses créées par les entreprises étaient distribuées à hauteur de 70% en 1980 en faveur des salariés. Les salariés ne perçoivent aujourd'hui plus que 63% des richesses produites (PIB).

**Les bas salaires:**

Salaire minimum garanti à temps plein (travailleurs de 21 ans): 1.309 euros (bruts). Le salaire minimum garanti, qui représentait 62% du salaire moyen en 1985, n'est plus aujourd'hui que de 45% de celui-ci.

**Les locataires:**

Montée des loyers partout en Belgique. Le loyer moyen à Bruxelles est de 533 euros. 25% des locataires bruxellois disposent d'un revenu mensuel inférieur à 1000 euros. Pour cette catégorie de locataires, le loyer moyen est de 438 euros.

**Les petits contribuables:**

Qui peut espérer avoir un taux d'imposition réel de 25%? Cela dépend de votre situation familiale, de vos frais, etc. Mais en gros, une chose est sûre: il ne faut pas avoir un très haut salaire pour y arriver. En 2008, un travailleur isolé sans enfants a payé 25% d'impôts si son revenu imposable était de 19.000 euros par an. Tandis que le taux le plus élevé (50%) s'applique sur la partie de votre revenu imposable qui sera supérieure à 32.720 euros par an. Ce taux reste le même que vous gagniez 250.000 euros par an... ou 3 millions.

**La sécurité sociale:**

Les ristournes de cotisations sociales inconditionnelles et non ciblées coutent plus de 4 milliards d'euros par an.

**L'Etat:**

La fraude fiscale coûte à l'Etat 20 milliards d'euros par an. Plus de la moitié provient des 10% des ménages les plus riches.



# Une machine à excl

## Historique : 5 ans de chasse aux chômeurs

En juillet 2003, le gouvernement Verhofstadt (Open VLD) - Onkelinx (PS) promettait de créer 200.000 emplois et de mieux contrôler les chômeurs. Promesse tenue, en tout cas pour le plan de contrôle, un quasi copier/coller des revendications patronales (voir "ils ont dit" ci-dessous). Sur proposition du ministre de l'emploi Frank Vandenbroucke (SP. a), le plan fut approuvé par le "super" conseil des ministres de janvier 2004 et appliqué dès le 1/7/2004 pour les moins de 30 ans. Aujourd'hui, tous les chômeurs de moins de 50 ans sont concernés.

Vendu comme un accompagnement, cette procédure porte le nom officiel d' "Activation du comportement de recherche d'emploi" (ACR). Les gouvernements Leterme (CD & V)-Milquet (cdH)-Onkelinx (PS) puis Van Rompuy (CD & V)-Milquet (cdH)-Onkelinx (PS) ont poursuivi cette politique qui s'attaque aux chômeurs et non au chômage.

Ce plan s'est révélé être une machine à exclure et à favoriser le travail précaire. Les organisations syndicales s'y sont opposées dès le départ et, le 3 mars 2004, était créée la plate-forme [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be) (voir en page 4 le texte et le principaux signataires de la plate-forme) qui rassemble plus de 20.000 signataires individuels et plus de 120 associations et organisations syndicales. Tous sont unis pour exiger le retrait de ce plan et exiger qu'aucun chômeur ne soit exclu si on ne lui a pas d'abord proposé une offre d'emploi convenable.



### ILS ONT DIT :

**1. Juin 2003, les souhaits des patrons:** "Les employeurs constatent que le contrôle de la disponibilité des chômeurs laisse à désirer." (Contrôle et disponibilité des chômeurs demandeurs d'emploi, Position commune FEB-UWE-VEV-UEB, 17 juin 2003.)

**2. Mai 2004, Frank Vandenbroucke lance la chasse:** "Il s'agit d'une approche sociale par excellence. Nous allons développer considérablement l'offre d'accompagnement et de formation. Par ailleurs, le suivi des demandeurs d'emploi sera mis en oeuvre avec une telle progressivité qu'il

faudra vraiment faire preuve de mauvaise volonté pour être définitivement suspendu." (Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi, mai 2004.)

**3. Mai 2004, création de la plate-forme [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be):** "En multipliant les exclusions, le projet de "chasse aux chômeurs" mettrait l'ensemble des travailleurs en concurrence avec une multitude de sans-droits, poussant ainsi chacun à accepter des conditions de travail toujours plus précaires et dégradées (intérim, temps partiel...) pour un salaire toujours plus bas et avec

de moins en moins de protection sociale (faux indépendants etc.). Il s'agit d'une atteinte majeure à nos droits à la sécurité sociale qui concerne chacun." (T. Bodson (FGB L-H-W), P. Paermenier (CSC-TSE), S. Desgain (ATTAC W-B), D. Van Raemdonck (LDH), H. Solé (CSCE), mai 2004.)

**4. Octobre 2008, tout va très bien:** "Le plan actuel d'activation du comportement de recherche d'emploi assure un meilleur fonctionnement du marché du travail." (Joëlle Milquet, Ministre de l'Emploi, octobre 2008.)

On nous avait dit que ce plan était fait pour accompagner et non pour sanctionner.

## Sanctions : + 100 %

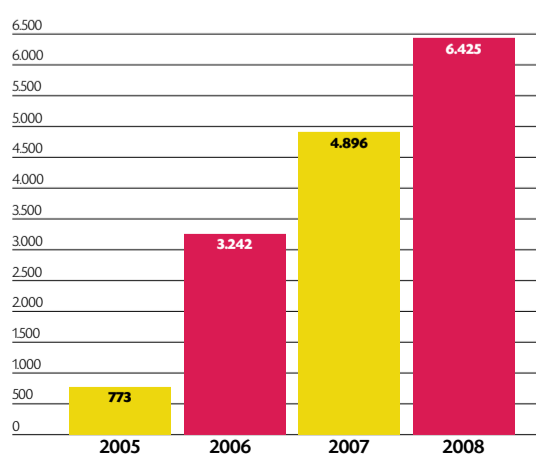
Ce plan n'a créé aucun emploi de qualité (diminution du travail à temps plein). Il a au contraire favorisé le travail précaire (explosion des titres-services, augmentation de l'intérim, du temps partiel). Il ne fait baisser les chiffres du chômage que par l'exclusion. L'exclusion des statistiques d'abord: les sans-emploi en dispense pour raison sociale ou familiale, reprise d'études ou en formation sont toujours au chômage mais on ne les compte plus dans les chiffres. L'exclusion tout court ensuite. L'explosion des sanctions fait baisser les chiffres sans résoudre le problème du chômage: les exclus se retrouvent au CPAS (pour moins de 38 % d'entre eux), à la rue ou dépendent de la solidarité de leurs proches.

Dans les deux premiers graphiques ci-dessous, on voit l'explosion des sanctions pour les seuls entretiens de "l'Activation du comportement de recherche

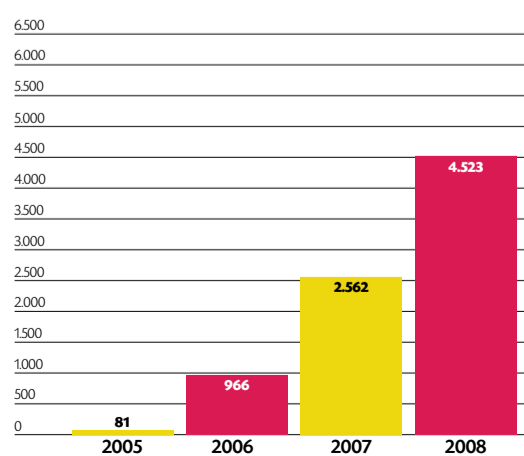
d'emploi" (en abrégé ACR). Au total, depuis 2004, cela représente 8.713 diminutions d'allocations pour une durée de 4 mois, 15.336 suspensions d'allocations pour une durée de 4 mois (total des colonnes du graphique 1) et 8.132 exclusions définitives du chômage (total des colonnes du graphique 2). Dans le graphique 3, on voit que les sanctions "hors ACR" ou qui y sont indirectement liées ont aussi explosé. Par exemple, en 2004, les sanctions litiges étaient au nombre de 23.179, représentant 178.180 semaines d'exclusion. En 2008, elles s'élevaient à 40.784, représentant 536.469 semaines d'exclusion (augmentation de 300 %).

Si l'on prend l'ensemble des décisions défavorables aux chômeurs (refus, diminution ou arrêt d'indemnisation), elles ont plus que doublé depuis 2004.

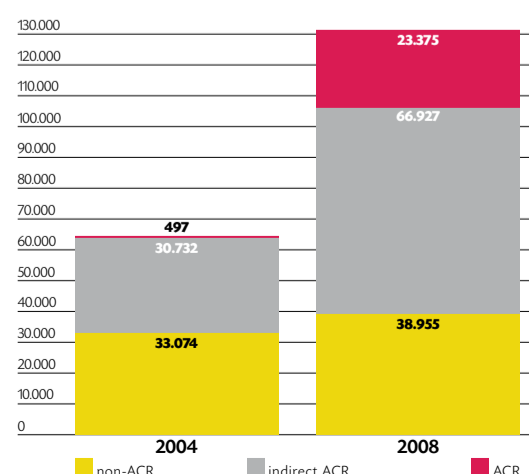
1. Suspensions 4 mois (2<sup>e</sup> entretien)



2. Exclusions définitives (3<sup>e</sup> entretien)



3. Ensemble des décisions défavorables



# ure et à précariser

## Les syndicats s'opposent à la chasse aux chômeurs

### IL S'AVOURENT

**Gilbert Mittler (ex-Fortis) :** Ex-Directeur financier de Fortis, il a été licencié en octobre 2008 après avoir mené le catastrophique rachat d'ABN-Amro par Fortis. Il empoche une prime de départ de 4 millions d'euros.

**Albert frère, grande fortune :** A 83 ans, le Carolo Albert Frère est à la tête d'un patrimoine de 2,2 milliards d'euros. En Belgique il ne devra payer aucun impôt sur son patrimoine. En France, il devrait payer un impôt sur la fortune de 1,8% au-delà de 16 millions d'euros de patrimoine, soit 39 millions d'euros chaque année.

**Les employeurs :** "Une augmentation générale des allocations de chômage est toutefois impensable, car elle ne ferait que diminuer la motivation à chercher du travail. Augmenter le salaire minimum, comme le revendiquent actuellement les syndicats, n'est pas non plus une solution, puisque cela ferait grimper davantage les coûts salariaux et grossirait plus encore le déficit de la sécurité sociale en raison de l'adaptation automatique des autres allocations sociales." Pieter Timmermans, Administrateur de la Fédération des Entreprises de Belgique, in Infor FEB, 14 septembre 2006.



**Les actionnaires :** L'impôt versé par les actionnaires sur les dividendes octroyés par les entreprises est de 25% (voire seulement de 15% dans certains cas). Ce taux forfaitaire est à comparer aux taux qui s'appliquent aux petits contribuables.

**Les entreprises... et leurs actionnaires :** "L'impôt des sociétés a été réduit ces dernières années de plus de 40% à 25% en moyenne, grâce aux réformes fiscales et à l'instauration des intérêts notionnels." Didier Reynders, Ministre des Finances depuis 1999.

**Les multinationales :** Bénéfices tirés en 2006 de la réforme fiscale dite des "intérêts notionnels": ING, 123 millions d'euros. Fortis (montage fiscal via sa filiale FFB), 224 millions. Electrabel (montage fiscal via EEI), 67 millions. Total, 252 millions. Solvay, 120 millions. BASF, 295 millions...

**Les propriétaires :** Les revenus tirés des loyers sont imposés à hauteur de... 0%!



**Isabelle Barez, responsable de l'Action des Travailleurs Sans Emploi (TSE) de la CSC**

**Que pense l'Action des TSE de la CSC du plan de chasse aux chômeurs ?**

**Isabelle Barez :** Notre position, comme celle de l'ensemble de la CSC, a toujours été nette: "C'est l'emploi qui est indisponible, pas les chômeurs". C'est plus qu'un slogan et nous avons approfondi cette question dans une brochure intitulée "Pénurie d'emploi ou pénurie d'employeurs?"

Il manque à la fois d'employeurs qui engagent et d'employeurs qui répondent aux candidats: plus de 70% ne répondent pas aux CV! Or, on demande de plus en plus de preuves aux chômeurs sans tenir compte ni de la difficulté à les obtenir ni du coût de la recherche d'emploi. Et tant nos affiliés que nos accompagnateurs témoignent de la subjectivité et même de l'arbitraire de certains contrôleurs. Dans la situation de crise actuelle, l'absurdité du plan est encore plus criante.

### Pourquoi ce plan est-il inadéquat ?

**I. B. :** Nous ne nions pas que des sans emploi avaient besoin d'être aidés, accompagnés et certains qui avaient l'impression d'être abandonnés dans leur coin ont cru, au début du plan, qu'on allait enfin s'occuper d'eux. Donc qu'il faille parfois booster certaines personnes d'accord. Mais la méthode utilisée n'est pas du tout la bonne. Nous sommes pour l'accompagnement par les régions mais contre l'activation telle qu'elle est appliquée par l'ONEm, qui n'est qu'une succession de sanctions alors qu'il existe déjà suffisamment de sanctions dans la législation chômage. Or l'accompagnement, du fait de la transmission d'informations des régions vers l'ONEm devient lui-même générateur de sanctions ce qui lui fait perdre beaucoup de son apport. Il faut développer l'accompagnement en mettant fin aux sanctions que l'activation génère.

**Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB wallonne**

**Que pense la FGTB wallonne du plan de chasse aux chômeurs ?**

**Thierry Bodson :** La FGTB wallonne s'est toujours opposée par principe au contrôle tel qu'il était organisé. Mais, en outre, les moyens des services publics de l'emploi ne sont pas illimités. Il faut aussi consacrer des moyens sur les gens proches de l'emploi, ceux qui viennent de le perdre: ceux qui sont en chômage économique, les intérimaires remerciés, les CDD non renouvelés. Et non s'acharner sur des personnes en chômage de longue durée. La FGTB wallonne demande donc le retrait pur et simple du dispositif d'activation du comportement de recherche de l'emploi actuellement appliqué par l'ONEm.

### Pourquoi ce plan est-il inadéquat ?

**T.B. :** Dès 2004, nous avons dit que ce plan était inacceptable parce qu'il faisait peser la responsabilité collective du chômage sur le chômeur lui-même via le renversement de la charge de la preuve, le harcèlement des convocations répétées et des sanctions à toutes les étapes de la procédure. Ce qu'il faut voir en outre aujourd'hui, c'est que nous sommes dans une crise économique grave. Dans ce contexte, quel sens cela a-t-il de mettre de l'argent et de l'énergie dans le contrôle de la disponibilité des chômeurs? L'inadéquation est encore plus flagrante entre la crise et le contrôle de la disponibilité. Il est encore plus irresponsable, dans la crise actuelle, de mettre des moyens humains et financiers dans ce contrôle. Non seulement, c'est à repousser sur le principe mais, en outre, ce n'est même pas efficace! En effet, au-delà du principe, on voit que cette activation est menée de façon uniforme, linéaire, stupide même, sans tenir compte des réalités du marché de l'emploi.

## Les travailleurs sont concernés !

Marie-Claire est aide-soignante en maison de repos. Son revenu est peu important, ses horaires sont flexibles, variables, peu commodes pour organiser sa vie de famille. Son patron vient de changer son horaire. Elle va devoir travailler plus tôt le matin et ne sait comment faire avec son enfant. Son salaire est pourtant déjà inférieur au barème auquel elle a droit. Mais que faire? Une fois prises les informations auprès de son syndicat, elle rentre chez elle... et n'en fera rien! Pourquoi? La réponse est simple: avec tant de chômeurs prêts à accepter tout boulot qui se présente, Marie-Claire ne va pas broncher, pour éviter de perdre son travail et rejoindre "l'armée de réserve", ceux du dehors. Pour que son boulot soit réellement convenable, il faudrait qu'il y ait beaucoup moins de chômeurs, que ceux-ci reçoivent de bonnes allocations et ne soient pas pourchassés. Sans cela, l'avenir professionnel de Marie-Claire ne sera jamais un long fleuve tranquille. Le sort des travailleurs est bel et bien lié à celui des chômeurs!

### AAH, SI LE CHÔMAGE N'EXISTAIT PAS, IL FAUDRAIT L'INVENTER!



## TÉMOIGNAGES

Beaucoup de chômeurs contrôlés témoignent de la dimension subjective et même arbitraire du contrôle de l'ONEm. L'entretien de contrôle est mené par une personne appelée facilitateur(-trice). Souvent, cela va même jusqu'à l'humiliation, au harcèlement. Et cela n'aide en rien le demandeur d'emploi dans ses recherches de travail.

**Je suis arrivée** à mon entretien à l'ONEm, j'avais été avant au Forem faire mon CV, j'avais toutes mes preuves, je les montre à la facilitateur et très vite elle m'a dit: "si je veux, je peux vous casser". J'ai dit: "pardon?" Elle m'a dit que mon CV n'était pas bon. Je l'avais fait avec la dame du Forem mais pour elle ce n'était pas bon.

**Pour moi, l'entretien** à l'ONEm s'est très mal passé, j'étais en larmes. Je ne m'attendais pas à ça, le climat était vraiment pesant. C'était vraiment du harcèlement. Je n'arrivais pas à placer une phrase. J'ai travaillé en intérim, elle n'en a pas tenu compte. Et le fait que j'ai travaillé en intérim pendant quinze ans, elle s'en foutait, c'est comme si je n'avais rien fait de ma vie. Je me suis vraiment sentie diminuée.

**Ça ne m'a rien appris**, parce que je le savais que mon comportement était adéquat. Tu le sais quand tu cherches du travail et que tu n'en trouves pas. Tu le sais et tu n'as pas besoin d'être convoqué comme à l'école.

**Je suis tombée** en maladie juste après le contrôle de l'ONEm, je suis tombée en dépression... J'ai une petite fille à nourrir. Et j'ai fait une grosse dépression. Je reviens tout doucement mais franchement ce n'est pas évident.

**Le CPAS**, déjà il faut avoir le courage d'y aller. C'est pas évident. Pour faire la démarche j'ai eu du, mais je l'ai fait. J'ai fait l'Article 60 pour trouver du boulot, revenir au chômage... C'est un cercle vicieux. Vous êtes exclu du chômage, vous allez au CPAS, il va vous donner du travail, pour retourner au chômage qui vous exclut à nouveau. On tourne en rond en fait, et jusqu'à quand?

Les associations qui organisent des formations pour les demandeurs d'emploi ont de plus en plus de difficultés à travailler de façon positive. Le plan de contrôle des chômeurs a des conséquences très négatives sur leur public et sur leur travail. Exemples avec un collectif d'alphabetisation.

**Les gens** qui ont difficilement accès à l'écriture et à la lecture, ce public qui est déjà le plus fragile, se trouve en situation de précarité accrue. C'est un rouleau compresseur, une machinerie de l'exclusion contre les plus faibles de notre société.

**Il y a une telle pression** sur ces personnes qu'elles se sont mises à courir, absolument n'importe où, dans tous les sens. Et finalement elles ne viennent plus au cours, trop prises par leurs démarches.

**La conséquence** c'est qu'on fait du moins bon travail. Les gens en formation subissent toutes ces pressions, donc quand ils sont au cours, ils sont là physiquement, mais mentalement ils sont dans leurs problèmes. Donc le parcours d'apprentissage est au ralenti. Le contrôle sape le travail d'apprentissage.

## Ce qu'en pensent les partis politiques

Nous avons posé les questions suivantes aux partis politiques : "Votre parti est-il prêt à :

- supprimer ce plan de contrôle kafkaïen et de surcroît totalement inefficace en termes de retour à l'emploi,
- à revenir au principe qu'on ne peut exclure un chômeur que s'il a refusé une proposition d'emploi convenable, et
- à réorienter les moyens octroyés vers les organismes de placement, afin de leur permettre de développer un accompagnement positif, centré sur le projet professionnel du demandeur d'emploi?"



Il n'existe pas de chômeurs non-motivés mais des services régionaux de l'emploi inefficaces au regard des moyens investis (plus d'1 milliard pour le Forem). Celui qui recherche un emploi doit être épaulé et encouragé dans ses démarches. Nous souhaitons reformer le plan lancé en 2004 qui n'aborde pas des aspects essentiels comme le chômage de longue durée ou le chômage des plus de 50 ans. Le MR milite pour un accompagnement efficace, soutenu et à l'écoute des chômeurs, pour des formations qualifiantes qui débouchent sur des emplois de qualité et pour une dépolitisation des services de l'emploi.



Dès le départ, Ecolo a demandé qu'on ne confonde pas "lutte contre le chômage" et "lutte contre les chômeurs". Il est urgent de passer du système de diminution des chiffres du chômage par l'exclusion et l'envoi au CPAS, vers une priorité à l'inclusion: en créant des emplois verts et de services aux personnes (enfant, âgés,...), en permettant à tous de trouver sa place: vers l'emploi, s'il existe, vers un accompagnement rapproché à la recherche d'emploi, vers des formations de qualité ou vers un soutien à sa remise en selle pour les plus précarisés. Aux trois questions, Ecolo répond trois fois "oui".



Voici ce que le PS propose: Renforcer les plans d'insertion en amenant tous les opérateurs à mieux collaborer au bénéfice du demandeur d'emploi.

Revoir le plan d'accompagnement et de contrôle des chômeurs avec le fédéral et les régions afin de tenir compte de l'offre réelle d'emplois par sous-région. La crise économique détruit les emplois et rend nécessaire un réaménagement des modalités du contrôle, au moins temporaire. Offrir un contrat de transition professionnelle aux chômeurs ayant fait l'objet de deux évaluations positives par l'Onem, sans jamais avoir pu connaître le travail.



Adopté en 2004 par la majorité PS/MR du gouvernement précédent, ce plan vise à assurer un accompagnement et un suivi actifs des demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance-chômage depuis une certaine durée. A son arrivée comme ministre de l'Emploi, Joëlle Milquet a fait approuver, avec l'avis positif unanime des syndicats, plusieurs modifications visant à améliorer la qualité, l'efficacité et la cohérence de la politique d'accompagnement. Nous voulons investir massivement dans le nombre d'accompagnants et de formateurs pendant la période d'activation. L'objectif final reste de mettre un maximum de personnes au plus vite à l'emploi.

## Plate-forme [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be)

Nous, Travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, allocataires, pensionne(e)s, syndicalistes, délégations, centrales, régionales et secteurs syndicaux, citoyen(ne)s, associations et organisations, **demandons au gouvernement le**

### Retrait du plan de "chasse aux chômeurs" et la création d'emplois de qualité

1. Nous refusons de faire porter sur les chômeurs la responsabilité du chômage.
2. Nous refusons ce projet, dont le but véritable n'est pas de créer de l'emploi, mais de faire baisser l'ensemble des salaires et des conditions de travail.
3. Nous refusons que le Gouvernement transforme le droit au chômage en une forme caritative d'assistance publique, arbitrairement octroyée ou retirée d'après le critère vague des "efforts suffisants pour trouver un emploi", et sur base de "preuves" impossibles à trouver.
4. Nous refusons de devoir choisir entre l'indemnisation des chômeurs, les soins de santé ou les pensions et prépensions.
5. Nous appelons l'ensemble des progressistes à construire un large front, l'emploi, la sécurité sociale et pour le rejet de ce projet par toutes les voies utiles.

Premières associations signataires: dans la CSC: CSC-ACV Bruxelles-Halle-Vilvoorde; CSC-TSE (Wallonie-Bruxelles); CSC-Enseignement; CSC-Charleroi ESEM Thuin; CSC-CNE; CSC-ACV Limburg; dans la FGTB: FGTB Liège-Huy-Waremme; FGTB-Centre; FGTB-Charleroi; CGSP-Enseignement Centre; Associations et organisations: Attac Wallonie-Bruxelles; Attac Bruxelles 1; Au Progès de Herstal A.S.B.L.; Bea-interfac; Bruxelles en Couleurs-Brussels Gekleurd; CADTM; CAHROP; CNT-NCA. be; CNCD - Opération 11.11.11; Collectif belge des marches européennes contre le chômage, l'exclusion et la précarité; Collectif Solidarité Contre l'Exclusion; Conseil de la jeunesse catholique; Droits Devant; Droits et respect, Ecolo; Equipes Populaires; Fédération des Etudiant(e)s Francophones; Flora asbl; Fondation Joseph Jacquemotte; Forum Bruxellois contre la Pauvreté; Frères des hommes; Front Commun SDF; Groupe des Amis de l'Arche de Belgique (Lanza del Vasto); Infor jeunes; Inanna asbl; Jeunes à Contre-Courant; Kairos Europe (Wal-Bxl); Ligue des Droits de l'homme; Ligue des Familles; Lire et écrire; P.A.C. Régionale Ourthe-Meuse; Parti Communiste - Fédérations du Centre et Liégeoise; Parti du Travail de Belgique; Parti Ouvrier Socialiste (POS); Peuples Solidaires; Solidarité Socialiste; Vie Féminine; Vivre ensemble... et déjà plus de 20.000 adhésions individuelles - Liste complète des associations et personnes signataires sur le site: [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be)

Pour contacter la plate-forme: 02/535.93.50 ou [contact@stopchasseauxchomeurs.be](mailto:contact@stopchasseauxchomeurs.be)

## DÉBAT

### Chasse aux chômeurs, arrêter le massacre !

Avec des représentants des partis politiques et des syndicats (CSC et FGTB)

**Mercredi 27 mai à 20h**

Université Libre de Bruxelles (Avenue Paul Héger, Bâtiment H)

Conférence - débat organisée par le CSCE asbl

## Ensemble! pour un monde plus solidaire.

Créé en 1996, le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion (CSCE) Asbl rassemble des personnes, des associations et des acteurs syndicaux (dont la CSC-Bxl, la FGTB-Bxl et la CNE) qui unissent leurs forces pour combattre l'exclusion. Le CSCE est actuellement engagé dans plusieurs campagnes de sensibilisation: contre le plan de chasse aux chômeurs, pour le relèvement des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté et la suppression de la discrimination vis-à-vis des cohabitants...

Outre la présente feuille d'information, il publie un journal trimestriel, "Ensemble!", à travers lequel il développe un travail de réflexion critique sur les causes de l'exclusion et la défense des droits sociaux.

En vous abonnant à notre journal, vous resterez informé-e de nos actions et vous nous apporterez un soutien. Travailleurs: 15 euros/an, Sans-emplois, Etudiants: 8 euros/an - à verser sur le compte 068-2370559-03 avec la mention "ABO". Mentionnez bien votre adresse postale complète!! Plus d'infos sur [www.asbl-csce.be](http://www.asbl-csce.be) - Contact: 02/535.93.50 - Email: [info@asbl-csce.be](mailto:info@asbl-csce.be)



**Crédits:** Les dessins de Kroll sont extraits de la brochure "Pénurie d'emploi ou pénurie d'employeurs". Ils sont publiés avec l'aimable autorisation de Kroll et de la CSC.

## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

### Ecrivez aux présidents de partis !

Nous vous invitons à écrire aux présidents de partis politiques pour leur dire ce que vous pensez de ce plan de chasse aux chômeurs. Leurs adresses e-mail: [elio@ps.be](mailto:elio@ps.be), [joelle@lecdh.be](mailto:joelle@lecdh.be), [jean-michel.javaux@ecolo.be](mailto:jean-michel.javaux@ecolo.be), [didier.reynders@mr.be](mailto:didier.reynders@mr.be)

### Rejoignez la plate-forme !

Renvoyez le talon ci-dessous au secrétariat de la plate-forme: c/o CSCE asbl, 7 place Loix (bte 27), 1060 Bxl. Ou adhérez en ligne sur le site [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be)

Je souscris à la Plate-forme contre le projet de chasse aux chômeurs,

en mon nom: .....

au nom de l'organisation/association suivante: .....

au nom de la délégation syndicale de: .....

Je souhaite être tenu informé(e) des activités: OUI - NON

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

e-mail: ..... Tél: .....

Signature:

À RENVoyer À: Plate-forme contre le projet de chasse aux chômeurs - C/O Collectif Solidarité Contre l'Exclusion - 7 place Loix (bte 27) - 1060 Bruxelles